



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du mardi 9 février 2021

La séance est ouverte à 18 heures en visioconférence en présence de :

La Directrice : Mme Chambeurlant

Les enseignantes : Mmes Greco, De Souza, Gadoud, Geeraert, Nuez, Esbelin, Chamouleau, Houillon, Féron, Travers, Minot

Les représentants de la Mairie : Mme Alavi, Mme Jacqmin, M. Guillotin

Les parents d'élèves, Liste d'Union : Mmes Waché, Lapierre, Dudouit, Nfon Ewane, Robert, Allusse

Les parents d'élèves, AAPEA : Mmes Ramos, Cron, Guillet, M. Derycke

Personnes excusées : Mme Fauque, IEN – Les membres du RASED – Mmes Dufief et Lacôte, enseignantes à mi-temps sur l'école.

ORDRE DU JOUR

- . Protocole sanitaire renforcé
- . Continuité pédagogique
- . Prévision des effectifs pour 2021 / 2022
- . Liaison avec la Mairie : Projet d'agrandissement du groupe scolaire et systèmes de sécurité – Équipement numérique – Cantine – Projets – Entretien des locaux
- . Bilan financier USEP
- . Projets des classes
- . Carnaval et Fête de l'école

PROCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre d'un protocole arrêté par les autorités sanitaires. Le présent protocole sanitaire intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants. Il s'applique à compter du 1er février 2021. La distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine et le port de masque « grand public » de catégorie 1 sont désormais requis et l'aération est renforcée.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

LA DISTANCIATION

À l'école, la distanciation physique est maintenue entre les élèves de niveaux différents pendant les récréations qui sont organisées par niveau. Elle est désormais fixée à deux mètres entre les classes **pendant les temps de restauration**. Pour permettre efficacement cette distanciation nous remercions les familles, qui en ont la possibilité, de venir chercher leurs enfants sur le temps du midi afin qu'ils puissent déjeuner à la maison.

LES MASQUES

Pour les personnels et les élèves **le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire** dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs de l'établissement scolaire.

L'AÉRATION

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Une aération de quelques minutes a également lieu toutes les heures.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

En raison de la situation sanitaire actuelle, les activités physiques et sportives en intérieur sont suspendues. Elles sont autorisées uniquement en extérieur dans le strict respect de la distanciation physique.

Question des parents : Qu'en est-il du périscolaire du soir ? les 2 mètres de distance ?

Les distanciations s'effectuent par niveau le soir et par classe le midi avec les distanciations requises.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Le plan de continuité pédagogique s'est appliqué pour l'enfant testé positif le 3 février. Il a reçu, ainsi que ses cas contacts, un plan de travail journalier par courriel avec des exercices et leçons en ligne ou sur papier. Ces enfants ont été isolés 7 jours. Mme Waché précise que les parents de la liste d'Union regrettent que seuls les enfants contacts du mercredi aient été isolés par l'ARS (et pas pour le lundi et mardi) et que malgré l'application de la procédure, un principe de précaution aurait dû être appliqué pour la sécurité sanitaire des enfants et leur entourage. La directrice rappelle que les injonctions d'éviction ou de fermeture de classe émanent de l'ARS et du Rectorat et non pas de l'école.

Question des parents : Où trouver les règles de procédure ?

Le protocole renforcé de février 2021 est consultable sur le site education.gouv.fr.

Le médecin de l'éducation nationale a été contacté afin de faire appliquer au mieux ce protocole.

Monsieur Guillotin confirme que le protocole est évolutif.

Des nouvelles ont été prises des enfants isolés. Ils vont bien. Ils devraient revenir à l'école jeudi 11 février.

Le suivi scolaire est également assuré pour la classe de CPa. L'enseignante des lundis et mardis, qui a une autorisation d'absence, est en télétravail. Elle continue de suivre sa classe et sa progression à distance. Elle propose des plans de travail pour les remplaçants.

PRÉVISIONS DES EFFECTIFS 2021 / 2022

261 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2021.

CP : 61 CE1 : 49 CE2 : 55 CM1 : 42 CM2 : 54

Ces effectifs restent provisoires. Le nombre total d'élèves va encore évoluer tout au long de l'année. Nous remercions les familles de nous signaler, dès que possible, les éventuels déménagements et arrivées pour la rentrée 2021.

LIAISON AVEC LA MAIRIE

TRAVAUX SUR LE GROUPE SCOLAIRE DENOVAL ET SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

. Quel échéancier est-il prévu ?

Réponse de la mairie : Le projet d'extension est reporté d'un an soit un démarrage en juin 2022 afin que les gros travaux se fassent hors temps scolaire. Le démarrage de ce projet était dépendant du projet immobilier de la gare notamment sur le PUP qui représentait environ la moitié des subventions allouées au projet. Le projet de la gare prenant du retard notamment "à cause" de la CU, nous ne pouvons prétendre à cette subvention cette année. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est pratiquement finalisé avec l'architecte et ne sera du coup diffusé que fin 2021 ou début 2022. Une présentation du projet à l'équipe pédagogique pourra être prévue dans cette période. Malgré ce report, ce projet est "figé". Toute modification engendrerait des coûts d'étude relativement important.

Un ascenseur est prévu dans l'agrandissement. Les finitions devraient permettre une meilleure insonorisation sur l'agrandissement. Mais sur la partie ancienne, rien n'est prévu pour l'insonorisation des murs.

. Le désamiantage aura-t-il bien lieu hors temps scolaire ?

Réponse de la mairie : Oui, bien sûr. C'est un sujet qui est étudié très sérieusement.

. En cas de nuisances sonores trop importantes, où iront les élèves ?

Réponse de la mairie : L'essentiel des nuisances devrait avoir lieu hors temps scolaire.

. La mise en place des alertes PPMS est-elle programmée ?

Réponse de la mairie : Les systèmes PPMS ont été mis au budget pour l'ensemble des écoles, en attente des arbitrages. Certains aspects seront prioritaires, tels que les boîtiers d'alerte.

. Est-il possible d'avoir une ouverture électrique avec le visiophone de la porte d'entrée ?

Réponse de la mairie : Ce n'est pas possible pour des raisons de sécurité. Sans présence physique à la porte, des intrusions malveillantes sont beaucoup plus simples à réaliser. Un nouveau visiophone en ULIS peut être envisagé.

. Quand pourrons-nous utiliser le portillon face à l'école pour avoir accès au stade ?

Réponse de la mairie : Cela est désormais possible. Une clé a été remise à l'école.

. Le nouveau revêtement de la cour et ses aménagements sont-ils programmés ?

. Où en est le projet de parking à vélos et trottinettes pour l'école ?

Réponse de la mairie : Nous n'oublions pas ces projets mais ne pouvons pas garantir de pouvoir les réaliser sur le budget 2021 car ce dernier est particulièrement contraint.

. Quand les réparations des fenêtres de l'étage seront-elles terminées ?

Plusieurs fenêtres de l'étage doivent être réparées (classes de CM2a, CM1a, CPb, WC des garçons). Malgré le passage d'une entreprise, les réparations ne sont pas concluantes et plusieurs fenêtres restent encore condamnées. Une nouvelle grande révision des fenêtres est à prévoir.

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

Nous remercions la mairie pour la dotation de 2 VPI cette année. Les 2 classes de CE1 en ont bénéficiés en janvier. Les élèves et les enseignantes sont enchantés.

. Nos besoins restent les suivants :

- 3 VPI (1 CP, 2 CM2)
- 2 ordinateurs à changer : 2 CM2
- Remplacement des enceintes inutilisables : CM2a
- Internet dans les classes : CE2a, CM1a, ULIS, CE1a, CE1b

Réponse de la mairie : VPI, internet et ordinateurs : Les investissements sont inscrits au Rapport d'Orientation Budgétaire. Les arbitrages restent à établir mais il y a bon espoir que vous les obteniez cette année car c'est une priorité pour la Municipalité que de bien doter les écoles.

Mme Travers, enseignante ULIS, demande si le budget est le même pour le dispositif ULIS et si la mairie ne peut pas bénéficier de subventions sur le sujet. Le sujet va être étudié.

. L'imprimante du bureau de direction est tombée en panne en janvier. Est-il possible d'en avoir une nouvelle et de la relier à la photocopieuse ?

Réponse de la mairie : La demande a été transmise. Nous attendons une réponse du service informatique-bureautique sur la question.

. Des boucles magnétiques sont installées dans l'école depuis des années mais elles ne sont plus fonctionnelles. Est-il possible de les réinitialiser ? Elles permettent à tous les enfants malentendants et portant un appareil d'avoir la même fréquence.

Réponse de la mairie : Faire la demande au service informatique et téléphonique qui étudiera la question.

CANTINE ET PERSONNEL

. Le nombre de petites cuillères a bien été augmenté, comme prévu, mais les verres en plastique n'ont toujours pas été changés. Quand cela sera-t-il fait ?

Réponse de la mairie : Pour les gobelets, le budget n'a pas encore été voté toutefois cela est prévu, un complément de gobelets sera fait en attendant les nouveaux.

. L'absence de féculents (hormis le pain) tous les midis nous pose toujours problème. Les repas ne sont pas toujours adaptés à l'âge des enfants.

Réponse de la mairie : Mme Alavi a étudié les repas du mois de janvier. Elle a en effet constaté qu'il y avait 7 repas sur 20 sans féculent. Le vendredi est particulièrement difficile. L'information va être transmise au directeur de la restauration. La commission menu n'a pas pu se tenir les 2 dernières fois, le résultat sur les menus démontre donc son utilité. Pour rappel, les trames des menus sont réalisées par la diététicienne du fournisseur de denrées qui doit respecter les fréquences et la variété des produits de saison à introduire dans les menus. Ces fréquences sont réglementées par le GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

Ce référentiel définit :

- Les fréquences de service de plats sur 20 repas consécutifs et 8 semaines de menus
- Les grammages des portions servies selon l'âge et les catégories des convives. Ils répondent en tous sens aux besoins et équilibre alimentaire des enfants quels qu'ils soient.

La ville d'Andrésy est une des seules communes dans l'arrondissement à encore proposer des menus à 5 composantes dans les restaurants scolaires.

. Lorsque les commissions menu seront à nouveau en présentiel, une enseignante pourra-t-elle y participer ?

Réponse de la mairie : Cette proposition sera débattue avec les membres actuels de la commission menu.

. Quelles sont les nouvelles modalités d'inscriptions à la cantine et à la garderie ?

Réponse de la mairie : Actuellement, les commandes de denrées se font toutes les 3 semaines (conditions imposées par le fournisseur). Nous pourrions réaliser le test sur cette périodicité-là et, suite aux négociations du nouveau contrat, essayer d'obtenir un délai de commande sur 15 jours et donc ce même délai pour les pré-inscriptions.

. Pouvons-nous avoir notre ATSEP les jeudis et vendredi après-midi en plus des matinées car la directrice est en classe les jeudis et vendredis ?

Il n'est pas possible d'embaucher une ATSEP deux après-midis supplémentaires pour des raisons de budget. La question sera étudiée à nouveau pour 2022.

PROJETS ÉCOLOGIQUES

. Pouvez-vous nous donner des informations sur l'avancement de nos différents projets :

Projet poulailler avec poules pondeuses et système de nourrissage automatique :

Tout est prêt. Mme GUILLOT reviendra vers vous en mars pour décider d'une date d'installation.

Poubelles de tri sélectif à la cantine : Tout permet de les installer car il y a déjà des tables de tri et des espaces disponibles. On attend les composteurs et cela devrait débiter au printemps.

Balance pour peser les déchets alimentaires : L'étude démarre. Les élus vont aller déjeuner en cantine pour voir comment cela se passe.

Boîtes pour la récupération des piles et des cartouches d'encre : La difficulté est de trouver l'entreprise qui va récupérer les piles. Pour le moment, on peut les déposer en supermarchés.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Les élèves et les enseignantes de CPa apprécient leur nouveau mobilier composé de 30 tables individuelles, 30 chaises élèves, 1 bureau de maître + 1 chaise, 1 armoire, 1 meuble bas, 1 bibliothèque.

Nous remercions la mairie pour cette dotation.

De nombreux petits travaux sont effectués tout au long de l'année (électricité, plomberie, peinture, bricolage, informatique pour le bureau...). Les interventions sont rapides et nous remercions les services techniques pour leur écoute, leur disponibilité et leur efficacité.

L'équipe enseignante remercie également les agents d'entretien pour leur travail régulier dans toutes les classes et l'école. Mme JACQMIN précise qu'un devis pour le lessivage des murs a été demandé et que la mairie a relancé les services techniques pour les problèmes d'odeurs venant des évacuations.

BILAN FINANCIER DE NOTRE ASSOCIATION USEP

Le budget alloué par la mairie pour les projets de sorties scolaires est de 10 € par élève.

Nous remercions la mairie pour la dotation de 2 262 euros qui nous permettra de financer 4 bus pour les sorties des CP, CE1, CE2 et CM1, 10 entrées à l'Espace Rambouillet et un atelier au zoo de Thoiry.

Les CM2a bénéficient d'un budget supplémentaire pour 10 séances de voile.

Les CM2b ont également un budget supplémentaire pour 10 séances d'escalade.

Nous remercions également les parents d'élèves pour leur investissement sur le projet « lingettes démaquillantes, cousues mains ». La recette est de 1114,24 euros.

Cette année, un nouveau photographe a été choisi par l'école. Les familles ont apprécié cette nouvelle prestation ainsi que les commandes effectuées en ligne. La recette est de 1390,20 euros pour la partie photo individuelle.

PROJETS DE CLASSES : ACTIVITÉS USEP ET SORTIES SCOLAIRES

LES PROJETS COMMUNS AUX CLASSES DE L'ÉCOLE :

. Décembre 2020 et tout au long de l'année : Projet HANDICAP : Interventions, témoignages, ateliers, chant signé... Contact avec la mairie pour développer ce projet handicap. Nous serions intéressées pour tout partenariat supplémentaire.

. Décembre 2020 : Ateliers de Noël,

. Suivi de la course du Vendée Globe : CE2 – CM1 – CM2,

. Spectacle offert par la mairie à la salle Julien Green pour toutes les classes,

. Janvier 2021 : Semaine artistique autour du peintre Henri Matisse,

. Février 2021 : Intervention de l'infirmière scolaire sur l'utilisation des écrans : CE2 – CM1 – CM2,

. Mars 2021 : Printemps des poètes,

. Avril 2021 : Projets de CLASSES D'EAU avec des expériences, des ateliers et des sorties pour chaque classe,

. Activités sportives en extérieur avec l'association USEP.

LES PROJETS PAR CLASSE (en plus des projets communs à l'école)

CP

27/05/21 : Sortie à l'Espace Rambouillet : Visite guidée + accrobranche + présentation de rapaces en vol

CE1

Projet jardinage

Poursuite du projet « ANIMAUX » avec le périscolaire

21/05/21 : Parc animalier de Thoiry avec un atelier sur les espèces animales menacées dans le monde

CE2

19/11/20 : Bâtisseurs en herbe sur le thème de l'espace, des planètes

Contes de Noël

Balade historique dans les rues d'Andrésey avec le club historique d'Andrésey

16/04/21 : SAMARA, site préhistorique avec un guide + atelier armes de chasse

Projets écologiques : jardinage et poules

Conte musical à Julien Green en juin, si autorisation.

CM1

21/01/21 : Conférence Planète Énergies financée par TOTAL

Formation APS (Apprendre à porter secours) par l'infirmière scolaire

22/03/21 : Abbaye de Royaumont, visite parcours + atelier vitrail (CM1a) et atelier taille de pierre (CM1b)

7 et 8 juin : classe verte avec nuitée, si autorisation. La possibilité de 2 journées sans nuitée est envisagée.

CM2

8 séances de voile réparties sur les mois de septembre et juin (CM2a)

Sculptures en l'île (CM2a)

10 séances d'escalade échelonnées du 1^{er} avril au 10 juin (CM2b), si on peut retourner au gymnase

Le prix des Incorruptibles (CM2b)

Janvier : Permis internet, intervention du commandant LAMI de la Police de Conflans-Sainte-Honorine

Vélo -> test théorique sur le code de la route et peut-être un test plateau avec la police municipale

28 et 29/05 2021 : voyage des CM2 en Normandie avec nuitée, si autorisation.

CARNAVAL

Le carnaval de l'école aura lieu le **vendredi 19 mars 2021**. Les enfants arriveront déguisés dès le matin avec le déguisement de leur choix. **THÈME LIBRE** cette année. En raison du protocole sanitaire, le carnaval ne pourra pas avoir lieu avec les 2 écoles maternelles comme à l'accoutumée. Chaque enseignante l'organisera au sein de sa classe. Les élèves pourront se voir lors des récréations en respectant les gestes barrière.

FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école est prévue le **vendredi 25 juin 2021**. Nous espérons qu'elle pourra avoir lieu. Nous ferons alors appel aux parents d'élèves pour sa préparation.

DEPARTS EN STAGE

Mmes NUEZ, ESBELIN, FÉRON et CHAMBEURLANT partiront en stage du 8 au 26 mars et seront remplacées.

Pour les urgences sur place vous pourrez vous adresser à Mme GADOUD, enseignante des CE1a.

La direction sera toujours assurée à distance et vous pourrez vous adresser à Mme CHAMBEURLANT par mail.

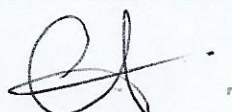
COMPTE-RENDU du Conseil d'école

Ce compte-rendu sera distribué à chaque famille par courriel.

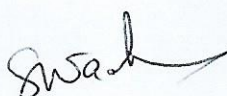
Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 18 juin 2021.

La séance est levée à 19h30.

La Directrice
Mme CHAMBEURLANT



Les parents délégués
Mme WACHÉ, Liste d'Union



Mme RAMOS, AAPEA

